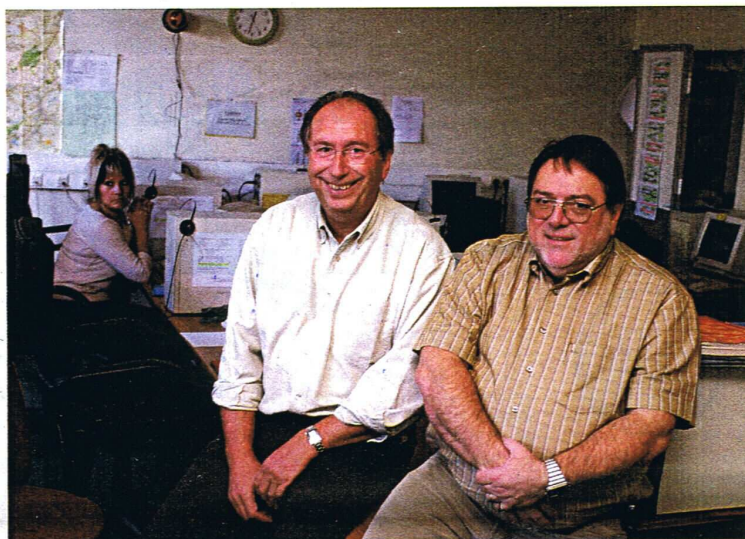


# Cinq ans de succès et de dynamisme

Depuis un peu plus de cinq ans, la Centrale téléphonique avec un numéro d'appel unique «Allô Santé» centralise toutes les demandes d'intervention de la garde tant médicale que paramédicale, et ceci pour l'ensemble des 25 secteurs de la Ville de Charleroi-Centre et de ses environs. Après avoir révolutionné le système de garde, pour des questions d'organisation pratique, aujourd'hui la FAGC a décidé de regrouper certaines de ses entités. Elle prépare par ailleurs de nouveaux projets pour encore améliorer la prise en charge et le suivi des patients à domicile, et faciliter la vie des médecins.



Les Drs Jacquet (à gauche) et Rochet prévoient d'autres services, en cours de développement au sein d'Allô Santé.

**P**rojet-pilote de la Coordination des Soins à Domicile de la Ville de Charleroi, la Centrale d'appel «Allô Santé» n'a cessé de se développer depuis sa mise en œuvre en juillet 1999 par le biais d'un numéro d'appel unique pour la garde, le désormais célèbre 071/33.33.33. Et d'année en année, son succès croissant auprès de quelque 450.000 habitants de Charleroi et des environs de la métropole ne se dément pas: de 20.342 appels - toutes demandes confondues - enregistrés au cours des six derniers mois en 1999, l'asbl a ainsi fait l'objet, l'an dernier, de 87.265 demandes d'intervention générales, dont 36.198 appels concernent uniquement les médecins généralistes de garde dans les diverses entités du «Grand Charleroi». C'est dire si «Allô Santé» couvre aujourd'hui un immense secteur d'activités regroupant pas moins de 25 zones, s'étendant de la métropole de Charleroi-Centre jusqu'aux communes périphériques de Walcourt et de Gozée, en passant par Gerpennes, Châtelet, Farciennes, Fleurus,

Frasnes, Gosselies, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Lobbes...

*«Il ne s'agit pas uniquement d'un service de garde médicale, insiste le Dr Jean-Pierre Rochet, président de la FAGC (Fédération des Associations des Médecins Généralistes de la Région de Charleroi) qui a fêté l'an dernier ses 20 ans. Nous ne couvrons pas seulement les gardes des médecins généralistes, pour répondre aux exigences du ministre Vandembroucke, nous assurons également une permanence en semaine, 24 heures sur 24, pour l'ensemble de la garde paramédicale et sociale, c'est-à-dire les pharmaciens, dentistes, kinésithérapeutes, infirmières et même les vétérinaires.»*

Pour remplir pleinement sa mission, l'asbl s'appuie sur un certain nombre de médecins volontaires dans ses diverses entités de garde, eux-mêmes assistés par des confrères des différentes associations regroupées au sein de la FAGC. «Nous leur assurons un revenu minimum de 500 euros par nuit et leur payons un logement au centre du secteur», précise le Dr Michel Jacquet, président

d'Allô Santé, ancien président de la FAGC et du Forum des Associations de MG. Malgré cela, il n'est pas toujours évident de trouver des candidats. Aussi cherche-t-elle des médecins pour les gardes de nuit et de week-end. Avis aux amateurs.<sup>1</sup>

## De nouveaux projets en préparation

Par ailleurs, l'asbl s'efforce par tous les moyens d'assurer au maximum la sécurité de ses médecins. Durant leurs déplacements qui peuvent être aidés par GPS, les médecins de garde sont reliés à la centrale téléphonique et, par le moyen d'un bip - outre un téléphone portable mis à leur disposition - ils peuvent être écoutés à distance, à tout moment. En cas de danger, la police est immédiatement avertie. Chacun dispose, en outre, d'une mallette administrative contenant les coordonnées des médecins de chaque entité de garde dans les différents secteurs.

La FAGC, comme cercle de MG agréés, reçoit des subsides annuels de l'Inami. La Coordination des Soins à

Domicile de la Ville de Charleroi, quant à elle, reçoit un subside de l'Inami (Vandenbroucke) jusqu'en juin 2006. De plus, elle gère son système d'appareils de télévigilance qui a été mis en place auprès de 1.000 personnes âgées. Reste qu'un Arrêté royal du 4 juin 2003 prévoit un financement supplémentaire en faveur des médecins généralistes, selon le nombre d'habitants couverts (pour un secteur d'activités d'au moins 400.000 habitants), pour les cercles de MG agréés ayant un numéro d'appel unique pour la garde. «Cela fait deux ans qu'ils nous doivent cette subsidiation qui nous a été promise sur le papier, mais la FAGC n'a encore rien reçu à ce jour! On espère bien toucher les arriérés...».

D'autres projets sont en cours de développement, notamment la prise de la pression sanguine à domicile, par le biais de la télématique médicale, effectuée par le patient lui-même. Dix appareils sont déjà installés à Charleroi. Ceux-ci permettent au patient de contrôler sa pression aussi souvent qu'il le souhaite, grâce à un appareil

branché sur la prise du téléphone. Les diverses mesures effectuées sur une base volontaire sont transmises ainsi directement à la Centrale de la Coordination et enregistrées sur ordinateur, avant d'être communiquées au médecin traitant. L'asbl, en étroite collaboration avec la FAGC, prévoit aussi de faire des essais pour les électrocardiogrammes à distance. Autant de projets pilotes qui témoignent du dynamisme extrêmement actif des médecins généralistes de la Fédération de Charleroi, auxquels les cabinets ministériels devraient s'intéresser davantage en allant les visiter sur le terrain, avant d'élaborer de nouvelles normes pour la profession.

Thierry Goorden

1. Tout MG intéressé par les gardes de nuit et de WE sur Charleroi-Centre et communes voisines est prié de s'adresser à la FAGC, tél.: 071/33.11.55; fax: 071/32.55.87. E-Mail: fagc.charleroi@docs.be. Contacts: Barbara ou Nathalie.